



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

SEANCE DU JEUDI 12 DECEMBRE 2024

Le jeudi 12 décembre 2024 à 18h30, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le jeudi 5 décembre 2024, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
54	9	12	4

**Présents** : M. MOURLEVAT, M. EMIN, M. THOMASSET, M. CRACCHIOLO, Mme ESCODA, M. HARMEL, Mme COMUZZI, M. VAREYON, Mme RAVET, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, M. AUBOEUF, M. BENOIT, Mme BERGER, Mme BERTRAND, Mme BEY, M. BOURGEAIS, M. BRITEL, M. BROCHARD, M. BUQUET, M. CALLAMAND (suppléant de M. DUPARCHY), M. DEGUERRY, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, Mme DOMINGUEZ, M. DONZEL, M. DRUET, Mme DUBARE, M. DUCRET, M. DUPONT Noël, Mme EMIN, M. GERVASONI, M. GIROD, M. GUENRO, Mme GUIGNOT, M. JACQUET (suppléant de M. RAVOT), M. JUILLARD, Mme LAKHDAR-CHAOUCH, M. LENSEL, Mme LEVILLAIN, Mme LIEVIN, M. MILLET, M. MOINE, M. MONACI, M. MOREL, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PERNOD, Mme SERPOL (suppléante de M. MARTINAND), Mme SERRE, M. TORRION.

**Excusés** : M. PERRAUD, Mme ANTUNES, M. ARMETTA, M. DUPONT Jean-François, M. GUILLET, M. GUINET, M. ISSARTEL, M. MATHIEU, Mme PITTI.

**Absents** : M. AKHLAFA, M. BERGEOT, M. de LEMPS, M. FOUILLAND, M. KAYGISIZ, Mme MANDUCHER, M. MARTINEZ, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, Mme REGLAIN, M. TOURNIER-BILLON, M. VAILLOUD.

**Pouvoirs** : Mme COLLET (pouvoir à Mme LEVILLAIN), M. DUFOUR (pouvoir à M. DEGUERRY), Mme FLORE (pouvoir à M. CRACCHIOLO), Mme VOLAN (pouvoir à Noël DUPONT).

=====  
Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, Mme Marie-Josèphe LEVILLAIN, Secrétaire de séance.

## Prestations de service de l'eau potable et de l'assainissement : tarifs 2025

**Rapporteur : M. DELAGNEAU**

Le Conseil d'Agglomération doit approuver chaque année les tarifs des prestations exécutées par les services des régies eau potable et d'assainissement du Haut Bugey. Les tarifs proposés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 correspondent à des prestations qui sont réalisées soit à la demande des abonnés, soit rendues nécessaires et facturables aux tiers concernés.

Vu la grille tarifaire annexée à la présente délibération,

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation des régies eau et assainissement du Haut Bugey du 2 décembre 2024 ;

Le Conseil d'agglomération,  
Par 58 voix pour,

- **APPROUVE** les tarifs des prestations exécutées par les services des régies eau potable et assainissement du Haut Bugey annexée à la présente délibération à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Fait à Oyonnax, le 13 décembre 2024.

Le Président,





# Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Prestations de service de l'eau potable et de l'assainissement : tarifs  
2025.

.....

Date de décision: 12/12/2024

Date de réception de l'accusé 17/12/2024

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 121224\_2024178

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20241212-121224\_2024178-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 22-tarifs-25-prestations-eau-assain.pdf ( 99\_DE-001-200042935-  
20241212-121224\_2024178-DE-1-1\_1.pdf )

**PRESTATIONS ET INTERVENTIONS DIVERSES VALABLES A COMPTER**  
**DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025**

Catégorie	Désignation	Unité	Tarif 2025 (€ HT)
Déplacements et main d'œuvre	Heure de main d'œuvre et déplacement	Heure	36,00 €
Gestion du contrat	Ouverture ou fermeture temporaire du branchement à la demande de l'abonné, hors abonnement	Forfait	72,00 €
	Résiliation d'abonnement sans interruption	Forfait	36,00 €
	Résiliation d'abonnement avec interruption	Forfait	72,00 €
	Frais de relevé d'index à la demande de l'abonné	Forfait	36,00 €
	Modification de l'abonnement (changement payeur, changement destination local, etc.)	Forfait	60,00 €
	Frais d'étalonnage d'un compteur de 15-20mm	Forfait	151,00 €
	Frais d'étalonnage d'un compteur de 25-40mm	Forfait	162,00 €
	Frais d'étalonnage d'un compteur de 50-60mm	Forfait	209,00 €
	Frais d'étalonnage d'un compteur de 80-100mm	Forfait	290,00 €
	Frais d'étalonnage d'un compteur de plus de 100mm	Forfait	498,00 €
Branchement provisoire d'eau potable	Installation – dépose d'un compteur hors regard – compteur, y compris sur poteau d'incendie	Forfait	232,00 €
	Installation – dépose d'un compteur DN 15-20 dans un regard - compteur	Forfait	277,00 €
	Installation – dépose d'un compteur DN 30-40 dans un regard - compteur	Forfait	453,00 €
	Réalisation d'un branchement court <2ml en PEHD 25 à 40, toutes pièces comprises (regard compteur, compteur, fontainerie) hors génie civilmontant donné à titre d'exemple, montant réel sur devis	Forfait	2 716,00 €
	Réalisation d'un branchement court >2ml en PEHD 25 à 40, toutes pièces comprises (regard compteur, compteur, fontainerie) hors génie civil - montant donné à titre d'exemple, montant réel sur devis	Forfait	3 793,00 €
Divers	Demande de renseignements des raccordements EU-EP pour un logement	Forfait	113,00 €
	Par logement supplémentaire dans le cas d'immeubles d'habitation	Forfait	57,00 €
	Demande de renseignement des raccordements EU-EP hors habitation	au temps réel	113,00 € + temps réel
	Mesure de pression à la demande de l'abonné	Forfait	72,00 €
	Réalisation d'analyse à la demande de l'abonné	Forfait	72,00 €
	Mise à disposition annuelle de borne de puisage	Forfait	767,00 €
	Contrôle des installations privatives de distribution d'eau potable, des ouvrages de prélèvement, puits, forages et récupérateurs d'eau de pluie avec usage à l'intérieur d'un bâtiment	Forfait	113,00 €
	Remplacement d'une radio cyble	Forfait	116,00 €
	Remplacement d'une radio pulse	Forfait	232,00 €